

RADIO-CANADA
Lundi 31 janvier
AUTOCHTONES

45 000 Canadiens pourront retrouver le statut d'Indien

Environ 45 000 descendants d'autochtones, dont la grand-mère avait perdu son statut à la suite d'un mariage avec un non-autochtone, pourront retrouver leur statut à partir de lundi.

Depuis 1985, les femmes autochtones mariées avec un non-autochtone ont retrouvé leur statut et les privilèges de la désignation, mais leurs petits-enfants restaient parfois exclus. C'est ce qui a changé lundi, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens, adoptée à la fin 2010.

Cette loi corrige des discriminations jugées inconstitutionnelles par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique dans son jugement rendu dans l'affaire *McIvor c. Canada* en avril 2009, a expliqué le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, John Duncan. Une poursuite de plus de 2,7 milliards de dollars a récemment été intentée contre le gouvernement fédéral par des Autochtones qui ont perdu leur statut.

Une augmentation soudaine qui inquiète

Certains chefs autochtones s'inquiètent de voir la population de leurs réserves augmenter soudainement. Ils craignent de devoir répondre à l'agrandissement de leur communauté sans financement supplémentaire.

« Il y aura ce retour-là, massif, de plusieurs individus avec tous les droits qu'on leur consentirait, mais sans avoir toutes les ressources nécessaires pour répondre adéquatement à leurs besoins », a ainsi déploré Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Le gouvernement fédéral n'exclut pas d'augmenter son financement. Il étudie un rapport qu'il a commandé à ce sujet.

Les demandes générales d'information sur la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* doivent être présentées au Centre de renseignements au public d'AINC à l'adresse : InfoPubs@ainc-inac.gc.ca, ou en composant les numéros sans frais suivants : téléphone 1 800 567-9604, télécopieur 1-866-817-3977. Des formulaires d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ainc-inac.gc.ca/br/frms/index-fra.asp>.